

ASSOCIATION
FRANÇAISE

POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES

COMPTE RENDU DE LA 3^{ME} SESSION

LILLE

— 1874 —

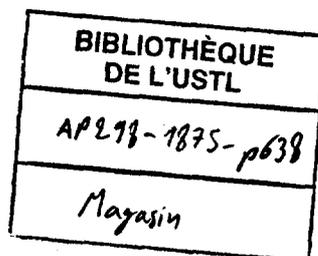


PARIS
AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
76, RUE DE RENNES, 76

1875

M. BERTILLON

Ancien président de la Société d'anthropologie de Paris.



LA DÉMOGRAPHIE DU DÉPARTEMENT DU NORD

— Séance du 26 août 1874 —

La population du département du Nord (dénombrement de 1872) est de 1,447,764 habitants; il résulte de ce nombre imposant que ce département qui, au point de vue administratif, n'est que le 87^e de la France, et par sa superficie seulement le 93^e, en constitue cependant plus de la 25^e partie par le nombre de ses habitants.

C'est cette importante fraction de la population française que je me suis proposé d'étudier, soit dans l'état où nous la montrent les dénombrements successifs depuis le commencement du siècle; — soit dans les *mouvements* par lesquels cette collectivité se maintient et s'accroît tout en changeant sans cesse par sa *natalité*, sa *matrimonialité*, sa *mortalité* et par ses *mouvements migratoires*.

Enfin je compte rehausser l'intérêt de ce travail, et pouvoir préciser plus sûrement les quelques conclusions auxquelles il conduit, en comparant chacun des éléments étudiés dans ce département à ceux de même ordre fournis par la France entière, et, quand il se pourra, par la Belgique elle-même, non-seulement contiguë, mais composée, comme le Nord, de l'union des peuples de langue flamande et de langue française.

Densité et habitat. — Cette population de près d'un million et demi, qui place le département du Nord immédiatement après celui de la Seine par le nombre absolu de ses habitants, lui conserve aussi le second rang par rapport à la population relative, c'est-à-dire comparée à la superficie du sol. En France on ne compte plus, depuis le rapt de l'Alsace-Lorraine, que 68 habitants par kilomètre carré (et 70 avant la guerre), tandis que le département du Nord en a 255, presque quatre fois davantage. La Belgique, en général, en a 154, mais 259 dans sa province la plus peuplée, la Flandre orientale. Cette densité si remarquable de la population du Nord se complique d'une agglomération considérable de ses habitants, dont le plus grand nombre demeure dans des villes de plus de 2,000 âmes :

Tandis que sur 100 habitants on trouve en France 31 citadins et 69 ruraux, dans le Nord on rencontre près de 57 citadins (56,6) et 43 ruraux.

Division de la population selon l'origine et le lieu de naissance. — Je commence par cette étude parce que son influence sur les autres phénomènes que j'aurai à signaler est considérable.

Dans la France prise en son ensemble, sur 100 habitants on en compte 85 qui sont nés dans le département où on les rencontre ; mais il n'y en a que 78 dans le Nord. Il en reste donc 15 en France, et 22 dans le Nord qui sont étrangers, *au moins* au département qu'ils habitent ; mais parmi ces étrangers, il n'y en a guère en France que 2,06, mais 16,2 dans le Nord qui ne sont pas Français. Ainsi, dans ce département, près de 1/6 de ces habitants sont d'une autre nationalité (presque tous Belges et notamment Belges Flamands). En outre les 5/6 français selon la nationalité, une fraction très-notable, mais que je crois indéterminée, est flamande selon la descendance et l'idiome. Il résulte de là que la population du département du Nord est fort mêlée et que l'investigation statistique, obligée de confondre aujourd'hui en un seul ensemble l'étude d'une population si complexe, ne peut espérer aboutir elle-même qu'à des résultats complexes. On peut s'en faire une idée par l'étude de la population belge composée, comme le département du Nord, de gens parlant le flamand et d'autres le français.

Pour montrer les différences considérables qui, au point de vue démographique, existent entre ces deux groupes, M. Bertillon fait passer sous les yeux de l'assistance une série de cartes de la Belgique. Ces cartes sont diversement teintées suivant l'intensité de la mortalité à chaque groupe d'âge, suivant l'aptitude à la phthisie, suivant le nombre relatif de réformés par défaut de taille, par diverses infirmités, etc. ; et dans chacune on distingue toujours du premier coup d'œil, par l'intensité des teintes, le groupe des provinces flamandes de celui des provinces wallonnes (ou à langue française), si bien que l'auteur a pu terminer sa monographie sur la Belgique dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* par ces mots : « Les Flandres belges gardent partout le triste privilège d'être les élues de toutes les misères humaines ; la Flandre orientale notamment n'en laisse échapper aucune : aveugles, aliénés, criminels, conscrits illettrés, indigents. Elles ont tous les maxima, même celui des couvents, ces pauvres Flandres ! » Et en effet, d'après le tableau concernant la répartition de la population monacale, on la trouve représentée (sur 10,000 habitants) par 53 individus dans la Flandre orientale, 40 dans la Flandre occidentale, 37 à 32 dans les autres pays à langue flamande, tous décimés par une plus forte mortalité, et tristement remarquables par leur aptitude toute spéciale pour les maux ci-dessus signalés, tandis que les provinces wallonnes, qui ne comptent que 22 (une seule 28) à 9 congréganistes, comptent également

à chaque âge une moindre mortalité et un bien moindre tribut aux misères humaines !

Il est assez piquant de rapprocher ces faits des conclusions statistiques formulées par le même auteur l'année précédente à la session de Lyon. Alors, étudiant l'intensité comparée de la mortalité qui pèse à chaque âge dans les divers départements de France, l'auteur concluait :

« Les chances de vie et de mort sont, comme les autres phénomènes naturels, soumises à des lois constantes ; là, non plus qu'ailleurs dans la nature, n'apparaît aucune trace d'un gouvernement personnel ; dans les mêmes départements la mort toujours décime largement les vivants, ou toujours les épargne ; vous l'avez vu : pour les enfants c'est une affaire de thermomètre, de soins éclairés, d'autant plus nécessaires qu'ils sont plus jeunes ; pour l'âge adulte, affaire de profession, de moralité, etc., c'est-à-dire d'hygiène... et aussi de race ou d'hérédité ; partout la vie est ce que la font l'ancêtre et le milieu où elle s'agite.

» J'ai cherché, disait l'auteur, sans les trouver, les influences d'un autre ordre qui pourraient se faire sentir. — Vous avez vu la Bretagne être décimée par une mortalité des plus intenses, pesant sur ses adolescents et sur ses adultes, plus lourdement que partout ailleurs, et vous avez vu aussi la mortalité si aggravée à tous les âges du département du Rhône. »

A cette conclusion de l'année précédente, l'auteur peut ajouter, par suite de son étude des provinces belges, que bien loin que les causes dispensatrices des misères humaines s'en laissent imposer par les pieuses dévotions de la population monacale, elles paraissent marcher de compagnie : d'autant plus de couvents d'autant plus de douleurs !

Quoi qu'il en soit, les différences profondes qui existent en Belgique entre les populations flamandes et les populations wallones démontrent combien il est regrettable pour la science que, dans le département du Nord, les relevés statistiques se rapportant aux populations flamandes aient été confondus par l'administration avec ceux des populations françaises. Ces réserves faites, M. Bertillon montre, par une succession de tableaux graphiques saisissants et parlant aux yeux, les divers traits caractéristiques de la population du département du Nord ; mais nous ne pouvons ici que résumer les principaux résultats numériques de cette étude.

Accroissement de la population. — Depuis le commencement du siècle (1801), l'ensemble de la population française s'est accru en ces 71 ans : en France dans le rapport de 1000 : **1330**, et dans le département du Nord dans celui de 1000 : **1893** ; et pour chacun des sexes pris isolément :

1000 hommes au commencement du siècle sont devenus : en

France, **1351** en 1872 (mais 1428 en 1866) ; dans le Nord, **1998** en 1872 (et 1916 en 1866).

1000 femmes au commencement du siècle sont devenues : en France, **1299** en 1872 (mais 1357 en 1866) ; dans le Nord, **1800** en 1872 (et 1727 en 1866).

L'accroissement partout plus prononcé de la population mâle paraît être une règle générale pendant la paix. Elle a son origine dans l'excès des naissances masculines sur les naissances féminines (dans le rapport de 106 : 100), excès qui n'est pas entièrement effacé par la mortalité constamment plus prononcée des petits garçons pendant la première année de la vie (117 : 100). Mais les sévices de la guerre apportent une notable perturbation à cet accroissement. Ainsi, en 1801, par 1000 femmes en France, on ne trouve que **948** hommes et seulement **945** en 1821 ; mais en 1866, c'est-à-dire après quarante-cinq ans de paix relative, **1004** hommes. Cependant nos malheurs font rétrograder notre population mâle, et en 1872 il n'y a plus en France que **992** hommes pour 1000 femmes.

Si l'on pousse l'analyse de ces accroissements aussi loin que nos médiocres documents le permettent, on trouve :

1° Pour les hommes :

1000 célibataires hommes (enfants compris) sont devenus : en 1872, en France, **1285** (1378 en 1866) ; et dans le Nord, **1980** ;

1000 époux sont devenus : en 1872, en France, **1420** (1496 en 1866) ; et dans le Nord, **1993** ;

1000 veufs sont devenus : en 1872, en France, **1545** (1487 en 1866) et dans le Nord, **2073** ;

2° Pour les femmes :

1000 filles sont devenues : en 1872, en France, **1154** (1239 en 1866) ; et dans le Nord, **1697** ;

1000 épouses sont devenues : en 1872, en France, **1427** (1501 en 1866) ; et dans le Nord, **1970** ;

1000 veuves sont devenues : en 1872, en France, **1570** (1492 en 1866) ; et dans le Nord, **1860**.

Il résulte de là que, même dans le Nord, mais bien plus en France, ce sont les veufs, puis les époux dont l'accroissement est le plus sensible ; ce caractère, *exclusif à la France*, tient à sa faible et décroissante natalité (rapport des naissances à la population, et mieux à la population pubère).

Immigration étrangère. — Il convient dans cet accroissement de faire la part de ce qui est dû à l'immigration étrangère, si prononcée dans le département du Nord. Je ne puis renseigner que depuis 1851, époque

où, pour la première fois, les dénombrements ont relevé cet élément démographique, et peut être incomplètement.

Quoi qu'il en soit, depuis 1851, 1000 étrangers domiciliés sur le territoire français (leur nombre absolu étant alors de 380,000) sont devenus **1960**, et cela *en vingt ans*, ce qui fait un accroissement de **48** par 1000 et par an, quand notre population française de 1851 à 1866 ne s'est accrue normalement que de **3,12** par 1000 et par an !

Quant au département du Nord, l'accroissement par immigration étrangère a été encore bien plus sensible. En 1851, elle était de 80,876, et faisait **1/11** de la population générale; par une crue continuelle, elle est arrivée en 1872 à 234,504, et fait **1/6** de la population totale !

. Ainsi, en ces vingt années, elle s'est accrue de **96** par an et par 1000, et 1000 étrangers en 1851 sont devenus **2910** en 1872 !

Dans l'accroissement général de la population du Nord, une bonne part revient donc à l'immigration étrangère; nous pouvons déterminer cette part, au moins depuis vingt ans. Pendant ce temps, en nombre absolu, elle s'est élevée de 1,158,285 à 1,447,764; soit comme 1000 : **1250**; mais si dans cette crue on enlève ce qui est dû à l'immigration étrangère, l'accroissement de la seule population française est réduit à la moitié, au rapport 1000 : **1126**; au lieu de 12 à 13 par an et par 1000, il n'est que de 6 à 7 !

Conséquences sociales de l'immigration étrangère. — Pour bien saisir l'importance et les conséquences pratiques de ce fait, il faut observer que l'immigration ne porte guère sur la population pubère, de sorte qu'en tenant compte de cette observation, ce n'est plus le sixième, mais au moins le *quart* des hommes de vingt à cinquante ans qui sont étrangers : ainsi, un quart de la population pubère du Nord est étrangère. Et, qu'on le remarque, si l'on peut regarder seulement comme très-vraisemblable que cette population augmente peu la nationalité légitime, mais beaucoup l'illégitime; que le plus grand nombre emporte à l'étranger le petit ou gros capital qu'ils ont réalisé chez nous; on peut en revanche regarder comme certain qu'en cas de guerre ces commensaux se dérobent (légalement jusqu'ici) à la défense du territoire qui les a nourris, chance heureuse quand ils ne se servent pas des connaissances qu'ils y ont acquises pour en aider la conquête; c'est comme une *préconquête* amiable qui prépare et facilite l'annexion violente. A ces graves considérations j'en ai une autre purement démographique à ajouter, mais je ne puis que l'énoncer ici : c'est que cette immigration d'hommes faits, qui pour l'Amérique est une source *inouïe* de richesse (1), est pour nous une cause qui contribue à ralentir encore

(1) Voyez l'article MIGRATION de l'auteur, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

notre trop lente natalité. En effet, un peuple valide engendre *vile autant de travailleurs qu'il lui en faut* pour répondre à l'appel quotidien du travail, à moins qu'il ne trouve dans l'immigration de quoi satisfaire à ce besoin.

Ainsi font les Anglais qui, par leur seule natalité, fournissent à un accroissement de douze par an et par mille, et quinze en comptant leur immense émigration; ainsi ont fait les Français au Canada et dans des proportions encore bien plus formidables.

L'arrivée de travailleurs tout faits devient une concurrence à la natalité : pour satisfaire aux appels du travail, il n'est plus nécessaire d'engendrer et d'élever tant d'enfants, les places sont plus promptement, et à moins de frais pour le pays, occupées par des adultes. Cette immigration d'adultes pourrait donc être regardée comme un avantage et en serait un si le travailleur était, comme en Amérique, *définitivement acquis* pour le travail, pour la constitution de la famille et du capital, enfin pour la défense du sol qui le nourrit; mais c'est une perte, une cause d'affaiblissement, quand l'immigrant peut n'être qu'un passager, bénéficiant des bonnes chances, défailant aux mauvaises, répondant aux appels du travail, à la distribution de ses produits, à la *place des enfants que, sans lui, nous eussions faits*, mais ne répondant pas aux appels du canon!

Natalité. — Bien que ce soit en partie (et à peu près pour moitié) l'immigration étrangère qui vienne satisfaire aux besoins du travail dans ce département du Nord, dont le sol et le sous-sol est un des plus fertiles qui soit au monde, la natalité elle-même se ressent de cette fertilité et si, par le fait de cette immigration, elle est loin encore d'égaliser la natalité anglaise ou prussienne, ou seulement belge, cependant elle dépasse très-notablement celle de la France en général.

Il y a deux manières d'apprécier la *natalité*, soit en comparant les naissances à la population en général, c'est la méthode ordinaire; nous la tenons pour mauvaise, parce qu'elle a pour effet d'atténuer d'autant plus l'apparente force reproductrice d'une nation que cette nation est plus féconde, car c'est alors que sa population renferme le plus d'impubères impropres à procréer et qui pourtant, dans le rapport, comptent comme les adultes; l'autre méthode, que nous regardons comme mesurant vraiment la *fécondité* et comme la seule mesure conforme aux règles du calcul, consiste à comparer les nouveau-nés à la seule partie de la population qui est apte à les faire, c'est-à-dire aux pubères. On pourrait certainement y comprendre les hommes et les femmes, mais comme la fécondité des mâles a des limites très-étendues et fort indéterminées, qui n'ont d'autres mesures *effectives* que la fécondité de la femme démontrée par l'enfantement, nous croyons qu'il y a avantage à resserrer la

mesure de la *fécondité* d'un peuple, en lui donnant pour expression le rapport des naissances aux femmes ayant l'âge ordinaire de fécondité (soit de quinze à quarante ans). Cela posé, nos tableaux, par leurs expressions figurées, ou par les nombres qui y sont adjoints, montrent que, par année moyenne, pendant la période de dix ans, 1856-65 :

1° En ce qui concerne la *natalité ordinaire*, sur 1,000 habitants il y a eu, en France **26,6** naissances vivantes et **33** dans le Nord; le rapport, entre les deux natalités est tel, que la natalité de la France étant 100, celle du Nord est **128**;

2° En ce qui concerne la *fécondité effective*, celle des femmes de quinze à quarante ans, *sans distinction d'état civil*, on trouve que :

1,000 femmes ou filles de quinze à quarante ans font par an :

130 enfants vivants en France;

174 enfants vivants dans le département du Nord;

Le rapport des deux fécondités est comme 100 : **135**.

Enfin, en distinguant les épouses des filles, on trouve que :

1,000 épouses dont l'âge est compris entre quinze et quarante ans, ont par an :

261 enfants vivants en France,

373 enfants vivants dans le Nord,

442 en Belgique et en Hollande;

Le rapport des deux fécondités est comme 100 : **141**.

Et 1,000 filles de quinze à quarante ans, font par an :

19 enfants vivants en France,

28 enfants vivants dans le Nord;

Le rapport des deux fécondités est comme 100 : **147**.

Pour abrégé, nous passons ce que dit l'orateur d'une fécondité purement physiologique, mais socialement nulle, celle qui se résout en mort-nés. Ils sont relativement plus nombreux dans le Nord, mais seulement pour les naissances légitimes.

Quoi qu'il en soit, cette natalité plus puissante du département du Nord aura pour effet, non-seulement l'accroissement plus rapide de ses habitants, ainsi que nous l'avons constaté, mais aussi de lui donner une population enfantine relativement plus touffue (quoique l'immigration des adultes diminue ce résultat) : ainsi, sur 1,000 habitants, on en trouve seulement **275** au-dessous de quinze ans en France et **314** dans le Nord; mais par suite, la France possède relativement plus d'adultes de quinze à soixante ans, **620** en France et **593** dans le Nord (mais ce nombre descendrait sans doute assez près de 500 si l'on en ôtait les immigrants); enfin la France a également plus de vieillards, **107**; et le Nord **94**.

Matrimonialité. — Même remarque que pour la natalité; il y a deux méthodes : celle, ordinairement employée, qui consiste à comparer les mariages annuels à la population en général; mauvaise méthode, selon nous; et celle qui rapporte les mariages annuels à la seule population mariable, c'est-à-dire défalcation faite des non-mariables (impubères selon la loi : au-dessous de dix-huit ans pour les garçons et de quinze pour les filles; et gens déjà mariés).

La matrimonialité comparée de la France en général et du département du Nord semble assez peu différente quand on se contente du rapport ordinaire des mariages annuels à la population en général.

Ainsi, tandis qu'on compte **7,9** mariages en France par 1,000 habitants, on n'en trouve que **7,8** dans le Nord, le *rapport* entre ces deux nombres est à peine 100 : **107**; mais quand on ne fait entrer en ligne que les mariages et les mariables, on trouve pour la France **24,6** mariages (ou 49,2 fiancés) par 1,000 mariables de l'un et de l'autre sexe, et seulement **23,1** (ou 46,2 fiancés) dans le Nord; et alors, le *rapport* de la tendance au mariage étant de 100 pour le Nord s'élève à **106,5** pour la France.

Cependant, un point très-important, quand il s'agit de mariage, de la constitution de la famille, est l'âge des fiancés; nous donnerons seulement ici le résultat général de cette recherche.

La probabilité du mariage, en général moindre dans le Nord, l'est surtout pour les femmes avant vingt-cinq ans, et c'est seulement à trente-cinq ans et après, qu'une femme a plus de chance de mariage dans le Nord. Quant aux hommes, à tous les âges leur probabilité de mariage est très-notablement moindre dans le Nord, mais surtout après trente ans, faible matrimonialité qui tient sans doute aux immigrants étrangers. Nous passons les diverses notions concernant l'âge respectif des fiancés, leur état civil, et notons seulement en un mot la composition particulière de la population sous le rapport de l'état civil. Il résulte forcément de ce que nous venons de dire que, dans le département du Nord, il y a notablement plus de célibataires des deux sexes et moins d'époux.

Mortalité par âge et par sexe. — C'est une étude qui a été particulièrement soignée par M. Bertillon, mais dont l'analyse, même succincte, nous entraînerait trop loin. Nous dirons seulement, d'une manière générale, que la mortalité du département du Nord, ressemble assez à celle de la France en général, la vie moyenne qui en résulte est d'environ quarante ans en France comme dans le Nord. La mortalité des enfants dans la première année de la vie y est un peu moindre et surtout celle des petites filles; mais, par un retour fâcheux, celle de un à cinq ans y est plus forte pour les deux sexes. La mortalité des adultes y est à peu près la même, plutôt moindre pour les hommes, mais

notablement plus marquée pour les femmes à l'âge de la parturition ; au delà de cinquante ou soixante ans, la mortalité est décidément moins élevée dans le département du Nord, propriété que ce département partage avec toute la région nord et nord-ouest de la France.

En outre, M. Bertillon constate, que la mortalité générale et surtout celle de l'enfance, a notablement diminué dans le département du Nord. Il s'étonne de voir qu'un département où la population est aussi dense, aussi resserrée dans les villes, où il y a autant de fabriques, d'usines, de mines aussi exploitées, enfin une population ouvrière aussi nombreuse, ne fournisse pas un plus gros contingent à la mort. Mais il fait remarquer que ce qui explique en partie ce résultat, c'est la richesse et la fertilité du sol qu'on lui a dit être possédé en partie par le cultivateur, et la salubrité générale de cette région de la France accusée par la mortalité si faible des départements contigus au Nord (Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes), qui tous ont une mortalité bien moindre que le Nord lui-même, malgré la plus grande richesse de son sol. Aussi, il conclut que ce département, malgré sa mortalité moyenne, a encore, comme la France entière, ainsi qu'il l'a établi dans sa *Démographie figurée* (1), beaucoup d'économies à faire sur la mort prématurée. Pour y parvenir, il faut d'abord en découvrir les causes, et rien n'y contribuerait plus efficacement que des enquêtes statistiques : *Premièrement*, distinguant les documents afférents aux populations de langue flamande, de ceux qui concernent les populations de langue française; et *secondairement* relevant, en même temps que l'âge et le sexe du décédé, *sa profession*. L'enquête des décès, *simultanément par âge et par profession*, telle est, dit M. Bertillon, la source de tout savoir sur l'hygiène comparée des professions et des indications à venir, et pour le prouver, il met sous les yeux de l'assistance un des tableaux de sa *Démographie figurée* (LV et LVI), montrant pour chaque âge la mortalité par groupe professionnel en Angleterre. Ce tableau met en lumière les résultats les plus frappants et les plus inattendus concernant la mortalité comparée à chaque âge des magistrats et membres du clergé anglais, celle des fermiers et de leurs riches propriétaires, les lords et hauts feudataires, celle des ouvriers des diverses professions, des médecins, des mineurs, des aubergistes et marchands de spiritueux, etc., etc., et il est bien propre à montrer, selon le désir de l'auteur, l'importance extrême du relevé de la profession des décès... Il est clair que l'hygiène publique et privée aussi

(1) DÉMOGRAPHIE FIGURÉE DE LA FRANCE, ou étude statistique de la population française, avec tableaux graphiques traduisant les principales conclusions. Série MORTALITÉ selon l'âge, le sexe, l'état civil, etc., etc., en chaque département et pour la France entière, comparée avec les pays étrangers, par le docteur BERTILLON, 1874. Grand atlas in-folio de 58 cartes ou tableaux et 40 pages de texte, relié, 20 francs chez l'auteur (20, rue Monsieur-le-Prince) ou chez G. Masson, place de l'École-de-Médecine.

bien que la moralité et l'opinion publique auraient également à gagner à une telle enquête.

DISCUSSION

M. LAGNEAU. — D'après le travail très-considérable de démographie que vient de nous exposer M. Bertillon, je vois que les populations des provinces flamandes de la Belgique diffèrent des populations des provinces wallones, non-seulement par une proportion plus considérable de jeunes gens exemptés du service militaire pour défaut de taille, ainsi que M. VanderKindere l'avait déjà démontré (1), mais aussi par une plus grande morbidité, et une plus grande mortalité.

Dans l'accroissement notable de la population du département du Nord, l'immigration paraît entrer pour une proportion considérable. Je crois voir les preuves de cette immigration, non-seulement dans la proportion des non-natifs de ce département, égalant 22 sur 100 habitants, mais aussi dans l'accroissement plus rapide du nombre des hommes que de celui des femmes, durant une même période de temps, la proportion des premiers s'étant élevée de 1,000 à 1,990, alors que la proportion des secondes ne s'élevait qu'à 1,800. Les hommes appelés par les salaires élevés des travaux industriels se déplacent probablement plus que les femmes.

Dans ce département, où la matrimonialité est assez faible, l'âge des mariées paraît bien tardif, beaucoup de filles ne se mariant que vers 30 ans. Ces mariages tardifs, qui, selon M. Bertillon, s'observent également en Belgique, tiennent évidemment à des conditions sociales qu'il serait intéressant de déterminer.

Enfin je remarque la proportion assez considérable des mort-nés. Or, cette proportion ne paraît pas porter sur les mort-nés illégitimes, dont, suivant notre collègue, dans la plupart des pays, le nombre semble dépendre du degré de réprobation dont l'opinion publique frappe les filles-mères. La proportion élevée des mort-nés dans le département du Nord, selon M. Bertillon, porterait principalement sur les mort-nés légitimes. Ce fait, rapproché de la mortalité assez considérable, signalée également par notre confrère, chez les femmes à la période de la vie à laquelle les mariages sont le plus fréquents, semblerait indiquer que la gestation et la parturition ne s'accomplissent pas toujours, pour la mère et l'enfant, aussi heureusement dans la population de notre département du Nord que dans la population de la France en général. Aussi serait-il intéressant de rechercher statistiquement, non-seulement la proportion des mort-nés, mais aussi la proportion des accouchements difficiles ou laborieux, et la proportion des femmes mortes en couches dans les maternités ou maisons d'accouchements, dans les villes et les campagnes, comparativement pour le département du Nord, et pour certains départements

(1) Van der Kindere: *Recherches sur l'ethnologie de la Belgique*, p. 35, etc. Bruxelles, 1872.

du midi de la France, principalement peuplés d'habitants de race aquitanique ou ibérienne; race dont les courbes pelviennes et rachidiennes, selon M. Duchenne de Boulogne (1), semblent notablement différentes de celles des races ayant peuplé la région septentrionale de notre pays.